

AFFECTATION DES ZONES

ZONES A BÂTIR : Fontaine - Cergneux - Fays - Chanton d'en Haut - Frastes - Caffé - Mayens Basses



décembre 2016
échelle 1/2'000

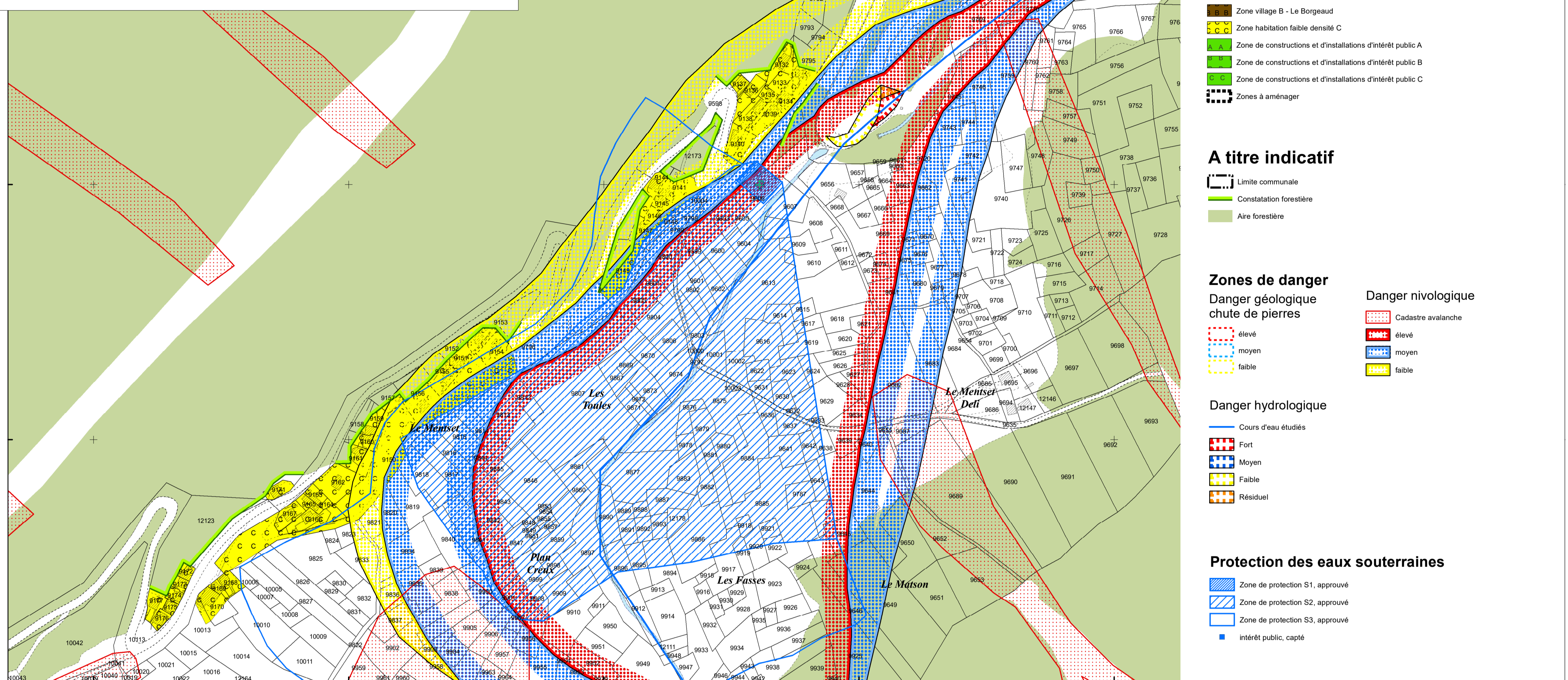
Commune de Martigny-Combe:

Le Président: Jacques Flückiger
Le secrétaire: Pascal Giroud

Homologué par Le Conseil d'Etat en séance du 7 décembre 2016

Aménagement du territoire : prid dayer
rte de l'entree 30, 1950 sion
t. 027 395 10 42 f. 027 395 10 56 n. 079 388 85 70
e. prid@dayer.net plus.ch

Cartographie : GEOSAT
GROUPE GEODESIS
Bureau d'ingénierie et géomatique SA



Affectation des zones

- Zone village B - Le Borgeaud
- Zone habitation faible densité C
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public A
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public B
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public C
- Zones à aménager

A titre indicatif

- Limite communale
- Constataction forestière
- Aire forestière

Zones de danger

- Danger géologique chute de pierres
- élevé
 - moyen
 - faible

- Danger nivologique
- Cadastre avalanche
 - élevé
 - moyen
 - faible

Danger hydrologique

- Cours d'eau étudiés
- Fort
 - Moyen
 - Faible
 - Résiduel

Protection des eaux souterraines

- Zone de protection S1, approuvé
- Zone de protection S2, approuvé
- Zone de protection S3, approuvé
- Intérêt public, capté

